

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: (6): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel. — Promotions et nominations dans le corps des officiers neuchâtelois.

1. ARTILLERIE. Au grade de capitaine, Balziger, Jaques, aux Verrières. Au grade de 1^{er} sous-lieutenant, Jacky, Charles-Michel, à la Chaux-de-Fonds.

2. CARABINIERS. Au grade de capitaine, Favre-Brandt, F.-E., au Locle. Au grade de lieutenant, Borel, James, à Couvet. Au grade de 1^{er} sous-lieutenant, Baillot, Alphonse, à Boudry. Au grade de 2^e sous-lieutenant, Frey, Léopold, à la Chaux-de-Fonds; Barbier, Emile-Ernest, à Neuchâtel.

3. INFANTERIE. Au grade de capitaine, Petitpierre, Hri-Ed., à St-Sulpice; Bonnet, Ch.-Edouard, à Auvernier; Jeanneret-Gris, H.-P., à la Chaux-de-Fonds; Chevalley, Henri-Emile, à Serrières, quartier-maître; Beurret, Adrien, à la Chaux-de-Fonds; Cugnier, Léon, id., et Burgat, Charles-Fritz, à Montalchez. Au grade de lieutenant, Köhly, Justin, au Crêt-du-Loclc; Burry, Rodolphe, à Neuchâtel; Bastian, Charles, id.; Joseph, Henri-Ulysse, à la Chaux-de-Fonds; Giauque, F.-Louis, au Locle; Brélaz, Marc, id.; Rey, Jean-François-Louis, à Fleurier; Debrot, Paul-César, au Locle; Piaget, Jules, à Neuchâtel; Jornod, Alfred-David-L., au Locle; Petitpierre, Jules-Louis, à Neuchâtel; Furrer, Henri, id.

Au grade de 1^{er} sous-lieut., Darbre, Fritz, à Boudevilliers; Lardet, Louis-Gustave, à Fleurier; de Pury, Ed.-Louis, à la Chaux-de-Fonds; Gabus, Paul-Ulysse, id.; Dubois, Charles, au Locle; Thorens, Jean-F.-Louis, à St-Blaise; Tripet, Ernest, à Chézard; Sandoz, Constant, à Dombresson; Junod, Jean, à la Chaux-de-Fonds.

4. MÉDECINS. Au grade de capitaine, Coullery, Pierre, à la Chaux-de-Fonds; de Pury, François-Gustave, à Neuchâtel; Béguin, Charles-Louis, à Corcelles; Schærrer, Henri, à Fontaines. Au grade de lieutenant, Mœhrle, Jean-Paul, à St-Aubin.

Tessin. — Dans sa séance du 18 février, le Conseil d'Etat a nommé au grade de capitaine de la batterie d'artillerie n° 21, M. François Rusca, de Bosco, précédemment lieutenant dans la même batterie.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé comme suit le Tribunal militaire pour 1869 :

Grand juge : M. Jules *Roguin*, commandant de bataillon. Suppléants du grand juge : MM. Adrien *Veillard*, colonel; Frédéric *Chausson*, major; Victor *Debonneville*, major.

1^{er} juge : M. Gabriel *Gaulis*, capitaine aide-major. 1^{er} suppléant : M. Jules *Magnin*, capitaine. 2^e suppléant : M. Louis *Deluz*, 1^{er} sous-lieutenant.

2^e juge : M. Georges *Contesse*, capitaine d'artillerie. 1^{er} suppléant : M. Joseph *Morax*, capitaine. 2^e suppléant : M. Constant *Corboz*, 1^{er} sous-lieutenant.

Auditeur en chef : M. Charles *Duplan*, procureur-général.

Auditeur : M. Victor *Perrin*, capitaine. 1^{er} suppléant : M. Alfred *Renévier*, lieutenant. 2^e suppléant : M. Marc *Morel*, 2^e sous-lieutenant.

Greffier : M. Léon *Bidlingmeyer*, lieutenant.

ANNONCE.

PUBLICATION.

La Chancellerie militaire fédérale porte à la connaissance de la troupe d'artillerie de l'armée que jusqu'ici il a paru en cahiers séparés les chapitres suivants du manuel à l'usage des officiers d'artillerie suisses, et qu'on peut se les procurer auprès du commissariat supérieur fédéral des guerres ainsi qu'auprès des commissaires des guerres d'écoles des places d'armes d'artillerie, aux prix suivants :

Chapitre 1. Poudre de guerre	prix 40 cent.
» 5. Description des objets d'équipement et des équipements de chevaux	» 50 »
» 6. Equipement des pièces et des voitures de guerre, paquetage des munitions, avec 7 planches	» 1.20 »
» 7. Matériaux, bois, fer, acier, etc. avec 2 planches	» 60 »
» 8. Connaissance du cheval, ferrage, maladies, avec 2 pl.	» 80 »
» 10. Service de campagne et tactique	» 50 »
» 15. Notes sur les mathématiques, la physique et la mécanique	» 80 »

Berne, le 15 mars 1869.

Chancellerie militaire fédérale.